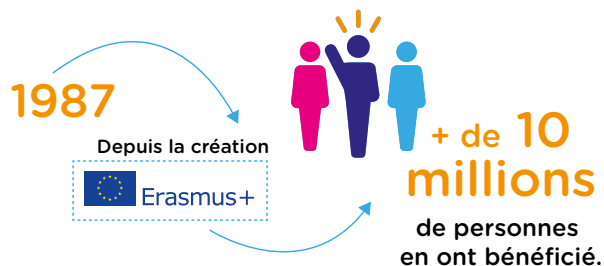


ERASMUS + EN FRANCE : INFOS CLÉS

Erasmus + est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ce sont des opportunités de mobilités et de partenariats pour les acteurs de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, de la jeunesse et du sport.



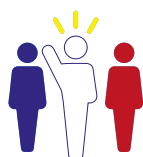
LE BUDGET

Erasmus+

16,7
milliards d'euros
2014-2020

€
1,2
milliards d'euros
pour la France gérés par
ERASMUS+
(130 agents à Bordeaux)

Erasmus+ EST LA 1^{ÈRE} RÉALISATION CONCRÈTE DE L'UE
aux yeux des français (sondage BVA de mai 2017)



60% des apprenants de la formation professionnelle bénéficiant d'une mobilité Erasmus + sont des jeunes **d'origine sociale populaire** et 39% des étudiants Erasmus + se déclarent **boursiers sur critères sociaux**.

En 2018, l'Agence Erasmus+ France a financé **85 409 mobilités Erasmus +** pour différents publics :

			MOBILITÉS ACCORDÉES 2017	MOBILITÉS ACCORDÉES 2018
Formation professionnelle	Lycéens pro, alternants, stagiaires		17 396	18 468
	Enseignants, formateurs		5 146	6 393
Enseignement supérieur - En Europe	Etudiants		43 846	47 276
	Enseignants, personnels		4 043	4 202
Enseignement supérieur - Hors Europe	Etudiants		1 766	2 079
	Enseignants, personnels		1 671	1 925
Enseignement scolaire	Enseignants, personnels		2 526	4 265
Education des adultes	Formateurs		463	801
TOTAL			76 857	85 409

Tendance 2019 :

+ de
100 000

mobilités Erasmus +

seraient financées sur l'appel à proposition 2019



dont + de
30 000

en formation professionnelle

Le programme Erasmus + permet de partir dans 34 pays^{*} en Europe et 167 pays hors d'Europe. **La moitié des apprenants en mobilité Erasmus + en Europe partent pour un stage.** La bourse Erasmus + est de 750 à 1 000€ par mois en formation professionnelle et de 170 à 520€ par mois dans l'enseignement supérieur.

*Les 28 pays membres de l'Union européenne, ainsi que la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.





5 IDÉES REÇUES SUR ERASMUS +

N°1 : ERASMUS SERAIT UN PROGRAMME D'ÉCHANGES POUR LES ÉTUDIANTS.

× FAUX

Le programme Erasmus + (2014-2020) rassemble et remplace les anciens programmes européens d'échanges pour les étudiants (Erasmus), pour les lycéens professionnels et apprentis (Leonardo da Vinci), pour les élèves et enseignants (Comenius), pour les adultes (Grundtvig) et le programme «Jeunesse en action».

Les bénéficiaires d'Erasmus + en éducation et formation sont : les élèves, les enseignants et personnels de l'enseignement scolaire (de la maternelle au baccalauréat), les apprentis et formateurs de la formation professionnelle, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les professeurs et personnels de l'enseignement supérieur, les formateurs de l'éducation des adultes...

N°2 : ERASMUS BÉNÉFICIERAIT UNIQUEMENT AUX JEUNES ISSUS DE MILIEUX FAVORISÉS

× FAUX

Dans l'enseignement supérieur, 39% des étudiants en Erasmus + sont **boursiers sur critères sociaux** et 12% sont en situation de grande vulnérabilité.

En formation professionnelle, 60% des jeunes en Erasmus + sont **d'origine sociale populaire** et 50% font face à des obstacles économiques, géographiques et de santé. (source : Note de l'Observatoire n°10). Les écoles primaires et collèges classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) sont représentés en proportion plus importante dans le programme Erasmus + (24,6%) que leurs poids dans l'ensemble des établissements au niveau national (13,4%).

N°3 : ERASMUS SERAIT RESERVÉ AUX JEUNES DE MOINS DE 30 ANS

× FAUX

Il n'y a pas de limite d'âge pour participer à Erasmus +. Pour bénéficier d'une mobilité ou participer à un

partenariat Erasmus +, il suffit d'être rattaché à un établissement d'éducation ou de formation. Erasmus + bénéficie à des élèves d'école primaire, de collège, de lycée, de CFA, d'université et d'école, mais aussi inscrits à Pôle emploi, dans les missions locales, ou encore dans les associations et les organismes de formation continue.

N°4 : ERASMUS, CE SERAIT BEAUCOUP DE FÊTES ET PAS BEAUCOUP DE TRAVAIL

× FAUX

L'auberge espagnole, c'est dépassé ! Plus de la moitié des bénéficiaires Erasmus + (tous secteurs confondus) et au moins un étudiant sur trois, part pour faire un stage en entreprise.

Erasmus + est un outil pour l'emploi qui permet à chacun de développer des **compétences** (linguistiques, professionnelles, transversales...) et d'améliorer son intégration professionnelle et sociale. 86% des apprentis et apprenants de la formation professionnelle perçoivent une amélioration de leur **employabilité** suite à une mobilité Erasmus +. Les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger trouvent, en moyenne, un emploi en 2,9 mois contre 4,6 mois pour les autres.

N°5 : ERASMUS, CE SERAIT DES SÉJOURS DANS LES CAPITALES EUROPÉENNES

× FAUX

Erasmus + bénéficie aux établissements de formation à travers tous les territoires en Europe, y compris dans les **zones rurales**. 417 établissements d'enseignement agricole (CFA, lycées agricoles, Maisons Familiales et Rurales, EPLEFPA, écoles supérieures d'agronomie...) participent actuellement au programme Erasmus + pour faire partir leurs élèves en mobilité à travers l'Europe, permettre des échanges de bonnes pratiques entre formateurs et contribuer à l'innovation pédagogique dans ce secteur. Entre 2014 et 2018, 20 012 jeunes de l'enseignement agricole sont ainsi partis en mobilité Erasmus +.

De plus, depuis 2016, 167 pays hors Europe sont également accessibles, soit 202 pays participants ! Erasmus +, ce sont aussi des coopérations entre établissements, impliquant souvent des entreprises : 50% des partenaires de projets Erasmus + sont des acteurs du secteur privé.



CE QUE VOUS NE SAVEZ PAS SUR ERASMUS +

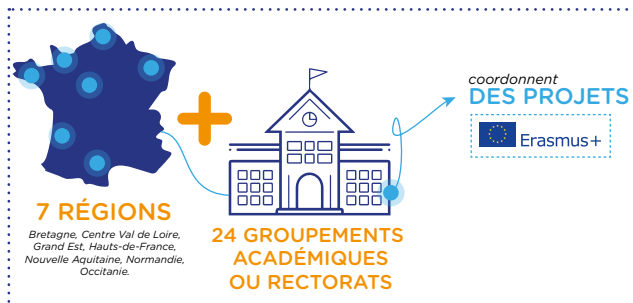


DES COOPÉRATIONS AU SERVICE DE L'INNOVATION

Erasmus + finance des projets visant à renforcer les liens entre les établissements de formation pour stimuler l'innovation et concevoir des formations en réponse aux besoins identifiés sur le marché du travail. Grâce à des échanges de pratiques et des projets novateurs, les bénéficiaires Erasmus + créent aujourd'hui l'école de demain.

UN LEVIER POUR LES TERRITOIRES

Erasmus + alloue des subventions européennes aux établissements d'enseignement et de formation qui portent des projets de mobilité et de partenariat de qualité à travers la France. Les **collectivités locales** peuvent coordonner des projets Erasmus + pour organiser la mobilité internationale dans les établissements d'éducation et de formation de leurs territoires.

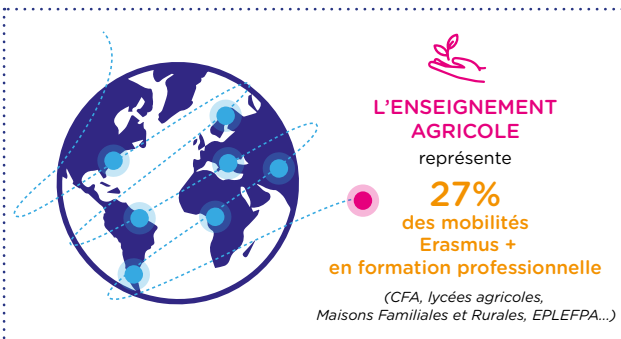


Le programme est utilisé pleinement en Ile-de-France, en Auvergne Rhône Alpes et en Nouvelle Aquitaine. La Réunion, la Martinique et la Corse se démarquent par un très bon niveau de financement par habitant.

UN SITE DE DONNÉES PUBLIQUES

Le site internet www.staterasmusus.fr donne accès aux données sur le financement du programme Erasmus +, la répartition territoriale, les chiffres sur les mobilités et partenariats. Il rend visible la distribution des subventions européennes et garantit la transparence des fonds européens.

LA FORTE IMPLICATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



417 établissements d'enseignement agricole sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) ont capté 59,6 millions d'euros sur la période 2014-2018, soit 8,2% du budget Erasmus + décentralisé à la France, permettant à 20 012 jeunes de l'enseignement agricole de partir en mobilité Erasmus +.

UNE AGENCE NATIONALE À BORDEAUX

Située à Bordeaux, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation gère 95% des fonds Erasmus + décentralisés à la France pour la mise en oeuvre des volets éducation et formation du programme Erasmus +, sous tutelle interministérielle et en lien avec la Commission européenne.



L'Agence emploie 130 personnes qui assurent la promotion du programme Erasmus + en France, puis le suivi, l'évaluation et la valorisation des projets Erasmus + en relation avec plus de 2 000 porteurs de projets en France. A travers les *Notes de l'Observatoire Erasmus +*, l'Agence étudie l'impact du programme sur les individus et sur les politiques publiques.

► Contact presse : Anne-Sophie Brioux - anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr / 05 56 00 94 41